

L'état de rapprochement bancaire

I - Les enjeux

L'assistant(e) de gestion, s'il (si elle) a en charge la comptabilité courante de la PME, doit nécessairement vérifier la conformité de son ou ses comptes « 512 - Banque » avec le(s) relevé(s) que lui transmet(tent) sa ou ses banques périodiquement.

L'objectif de cette opération est multiple :

- vérifier les opérations non répertoriées dans les comptes de l'entreprise et figurant sur le relevé (frais bancaires, par exemple) ;
- vérifier que le compte banque tenu dans la comptabilité de l'entreprise ne contient pas d'erreur de montant ;
- vérifier que l'établissement bancaire n'a pas commis d'erreur.

L'ensemble de ces vérifications permet d'établir la concordance des soldes finaux du relevé bancaire et du compte en banque.

II - La méthode

1 Quatre étapes

Pour établir un état de rapprochement, il est important de respecter quatre étapes :

- vérifier la concordance des soldes initiaux ;
- pointer les opérations ;
- rapprocher les soldes finaux ;
- enregistrer dans le compte banque les opérations correctives.

2 Exemple

Exemple : compte banque de la SARL Dufinois à la banque LCL

État de rapprochement établi au 31/12/N

512 Banque				Relevé bancaire			
Date	Libellé	Débit	Crédit	Date	Libellé	Débit	Crédit
31/12/N	Solde final 31/12		600,00	31/12/N	Solde final 31/12	1 087,00	
03/12/N	Virement n° 123		156,00	29/12/N	Chèque n° 457123		420,00
12/12/N	Agios	12,00		30/12/N	Chèque n° 789452	77,00	
	Total	12,00	756,00		Total	1 164,00	420,00
	Solde créditeur	744,00			Solde débiteur		744,00
	Total	756,00	756,00		Total	1 164,00	1 164,00

Compte banque (512 - LCL de la SARL Dufinois)

Relevé LCL de la première quinzaine de janvier

Compte 512 LCL				LCL Compte n° 12456 SARL Dufinois			
Date		Débit	Crédit	Date		Débit	Crédit
02/01/N	Situation au 01/01		744,00	02/01/N	Situation au 01/01	1 087,00	
04/01/N	Chèque n° 789456		354,00	02/01/N	Chèque n° 457123		420,00
	Virement n° 235	1 250,00		02/01/N	Virement n° 235		1 250,00
03/01/N	Chèque n° 789457		487,00	03/01/N	Chèque n° 789452	77,00	
07/01/N	Chèque n° 789458		247,00	07/01/N	Chèque n° 789457	487,00	
10/01/N	Chèque n° 789459		158,00	09/01/N	Frais bancaire	23,00	
11/01/N	Chèque n° 789460		251,00	11/01/N	Chèque n° 789459	158,00	
13/01/N	Virement n° 577	250,00		13/01/N	Chèque n° 789456	354,00	
13/01/N	Chèque n° 789462		217,00	13/01/N	Virement n° 577		250,00
15/01/N	Virement n° 541		300,00	14/01/N	Versement d'espèces		245,00
	Totaux	1 500,00	2 758,00		Totaux	2 186,00	2 165,00
	Solde au 15/01/N		1 258,00		Solde au 15/01/N	21,00	

Étapes	Principe	Remarque
Vérifier la concordance des soldes initiaux	Un état de rapprochement ne peut être entrepris qu'à la seule condition que cette première vérification soit réalisée. La régularité de ce contrôle permet de se référer au précédent état de rapprochement pour retrouver cette première égalité.	Il est important de bien comprendre que l'égalité des soldes s'obtient par symétrie. À un solde débiteur sur le relevé correspond un solde créditeur du compte banque, et inversement.

	Débit	Crédit
Solde du relevé de banque au 01/01/N	1 087,00	
Chèque n° 457123		420,00
Chèque n° 789452	77,00	
Totaux	1 164,00	420,00
Solde équivalent à celui du compte banque 512 – LCL	744,00	

NB : cette première vérification entraîne le pointage des deux opérations sur le relevé de banque.

Pointer les opérations	Principe	Remarque
	Les opérations du relevé et du compte en banque doivent être pointées. Toute opération présente sur les deux récapitulatifs est éliminée. Au final, seules les opérations participant au rapprochement des soldes ne sont pas pointées.	Comme pour l'opération précédente, il est important de noter qu'un montant au débit sur un récapitulatif se retrouve obligatoirement au crédit sur l'autre, et inversement. Certains progiciels réalisent automatiquement ce travail.

Date		Débit	Crédit	Date		Débit	Crédit
02/01/N	Situation au 01/01		744,00	02/01/N	Situation au 01/01	1 087,00	
04/01/N	Chèque n° 789456		354,00	02/01/N	Chèque n° 457123		420,00
04/01/N	Virement n° 235	1 250,00		02/01/N	Virement n° 235		1 250,00
03/01/N	Chèque n° 789457		487,00	03/01/N	Chèque n° 789452	77,00	
07/01/N	Chèque n° 789458		247,00	07/01/N	Chèque n° 789457	487,00	
10/01/N	Chèque n° 789459		158,00	09/01/N	Frais bancaire	23,00	
11/01/N	Chèque n° 789460		251,00	11/01/N	Chèque n° 789459	158,00	
13/01/N	Virement n° 577	250,00		13/01/N	Chèque n° 789456	354,00	
13/01/N	Chèque n° 789462		217,00	13/01/N	Virement n° 577		250,00
15/01/N	Virement n° 541		300,00	14/01/N	Versement d'espèces		245,00

Rapprocher les soldes finaux	Principe	Remarque
	Un tableau doit être établi pour parvenir à égaliser les soldes. Un montant non pointé dans le relevé doit venir affecter le solde du compte « 512 – Banque ». De la même manière, un montant non pointé dans le compte « 512 – Banque » va venir affecter le solde final du relevé de banque.	Ce tableau est nécessairement établi en partant des soldes finaux. Ce sont ces derniers qui doivent être égalisés.

512 Banque				Relevé bancaire			
Date	Libellé	Débit	Crédit	Date	Libellé	Débit	Crédit
09/01/N	Solde final 15/01		1 258,00	07/01/N	Solde final 15/01	21,00	
14/01/N	Frais bancaires		23,00	07/01/N	Chèque n° 789458	247,00	
14/01/N	Versement d'espèces	245,00		11/01/N	Chèque n° 789460	251,00	
				13/01/N	Chèque n° 789462	217,00	
				15/01/N	Virement n 541	300,00	
	Total	245,00	1 281,00		Total	1 036,00	
	Solde débiteur	1 036,00			Solde débiteur		1 036,00
	Total	1 281,00	1 281,00		Total	1 036,00	1 036,00

Enregistrer dans le compte banque les opérations correctives	Principe	Remarque
	Il s'agit d'enregistrer les opérations comptables (ici, les frais bancaires : 23 €, et les espèces : 245 €).	Seules les opérations figurant sur le relevé et absentes dans le compte banque de l'entreprise font l'objet d'un enregistrement.